

Rapport N° 238/2021

Transports publics urbains Nyon - Prangins Demande de crédit d'études pour l'évolution et adaptation du réseau

Optimisation du réseau de transports publics
actuel et amélioration de l'offre future CHF 90'000.-TTC

Poursuite de la participation de Nyon
au financement de la ligne urbaine
10.805 aux budgets 2022 et 2023 CHF 420'000.- TTC/an

Nyon, le 29 juin 2021

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission chargée d'étudier le Rapport-Préavis N° 238 s'est réunie le mardi 16 mars 2021.

Composée de MM. Stéphane Delley, Léon de Perrot, Yves Gauthier-Jaques, Fabien Héritier, Robert Jenefsky, Olivier Monge et Simon Pelletier (président et rapporteur), la Commission tient à remercier Mme Roxane Faraut-Linarès, Municipale, ainsi que Monsieur Lettry responsable du développement et de la planification au sein des Transports Publics Nyonnais, et Monsieur Maag, chef de service Travaux, Environnement et Mobilité au sein de l'administration communale, pour leur disponibilité et les éclairages apportés sur le préavis N° 238 « Demande de crédit d'études pour l'évolution et adaptation du réseau ». Monsieur Fabrice Baertschi était excusé.

Contexte

La réorganisation approfondie du réseau de bus urbains de Nyon et Prangins, mise en œuvre fin 2014, s'est traduite par une forte augmentation de la fréquentation (plus de 100% entre 2014 et 2019).

En 2017, le Service travaux, environnement et mobilité a décidé de procéder à un bilan du nouveau réseau qui a permis d'identifier et mettre en évidence ses principales forces et faiblesses.

En parallèle du constat dressé sur l'utilisation effective du réseau de bus, de son utilité et de ses manquements, cette étude a permis d'identifier un certain nombre de pistes de réflexion pour que l'évolution de l'offre en transports publics de la ville réponde au mieux aux enjeux futurs. La question de l'occupation de l'espace-clé qu'est la gare a notamment été au cœur des considérations.

La Municipalité propose d'allouer un crédit d'étude pour approfondir les solutions privilégiées pour répondre aux problématiques identifiées à l'issue de cette étude initiale.

Propositions de la Municipalité

L'étude a permis d'isoler un scénario d'amélioration dit « optimisé » qui intègre notamment les éléments suivants :

- La mise en place de liaisons traversantes en lieu du système radial actuellement en vigueur, qui permet de stabiliser l'horaire et de libérer l'espace public à la gare.
- L'abandon du changement de ligne à la gare, principe perturbant et peu compréhensible pour les usagers.

Le scénario privilégié par l'étude du Service travaux, environnement et mobilité propose une amélioration de l'offre, qui se voit par la même occasion simplifiée et clarifiée, au prix d'une augmentation des kilomètres parcourus de 7%.

Sur la base de cette étude initiale, la Municipalité souhaite donc mobiliser les moyens nécessaires à une étude approfondie pour mener cette optimisation du réseau des TPN. Il s'agit de vérifier sa faisabilité technique, d'établir clairement ses incidences financières, d'en construire les horaires, les correspondances et d'évaluer les infrastructures nécessaires à son déploiement.

La Municipalité propose de répondre par la même occasion au rapport N° 172/2019 de la commission du Conseil communal du février 2020, qui réclamait une réflexion sur la cadence au quart d'heure, qui pourrait, dans le but de répondre au mieux aux habitudes des usagers, être ajustée en fonction des heures de la journée. Cette thématique sera donc intégrée dans l'étude globale d'optimisation du réseau.

La commission qui a rédigé sur le rapport N° 172/2019 avait également amendé le préavis en ajoutant une date limite (fin 2021) pour l'accord du budget de fonctionnement de la ligne 10.805, dont le financement est assuré conjointement par la Commune de Prangins et la Ville de Nyon. La Municipalité propose de confirmer la poursuite de la ligne 10.805 pour les années 2022 et 2023, prolongation qui permettra de faire le lien avec 2024, année visée pour mettre en œuvre l'optimisation du réseau rendue possible par le crédit demandé dans le préavis 238/2021.

Conclusion

La Commission salue avec enthousiasme le succès de l'offre établie en 2014 en termes de fréquentation, et reconnaît de manière unanime la nécessité d'évaluer, après plusieurs années d'exploitation, les pistes d'amélioration qui pourraient être apportées pour renforcer et optimiser le réseau, aux heures de pointe comme aux heures creuses, en semaine comme le week-end. Certains commissaires insistent par ailleurs sur le besoin d'évaluer l'opportunité de renforcer l'offre les samedis et les dimanches.

La volonté affichée de la Municipalité de traiter ce sujet de manière globale, en intégrant les discussions préalables sur des thématiques annexes (cadence au quart d'heure, ligne 10.805), est particulièrement bien accueillie par la Commission. Certains de ses membres préconisent même d'élargir le champ de l'étude à la question des abribus, soulevée régulièrement au sein de notre Conseil, pour que des recommandations soient formulées.

La Commission enjoint également la Municipalité à intégrer à cette étude une évaluation de la faisabilité de la liaison tangentielle au-dessus des voies CFF, telle qu'évoquée mais finalement abandonnée dans le rapport (de Terre Bonne à Chantemerle). Une telle ligne pourrait en effet répondre à un besoin pour un certain nombre d'usagers, et notamment les écoliers, au vu du tracé proposé.

La Commission encourage la Municipalité à intégrer dans l'étude une évaluation des synergies qui pourraient découler du soutien renforcé du Canton de Vaud aux lignes régionales de bus, adopté par le Grand conseil en juin 2021 dans le cadre du Plan climat cantonal.

Une partie de la Commission rappelle qu'il est essentiel pour cette étude d'intégrer les développements futurs des quartiers et des infrastructures de notre ville, afin d'anticiper au mieux les besoins du Nyon d'aujourd'hui et de demain. À cet égard, la desserte de la zone stratégique gare – centre-ville – rive doit bénéficier d'une attention toute particulière pour en garantir l'attractivité et l'accessibilité.

Enfin, l'objectif de désengorger la zone de la gare grâce à une réorganisation traversante des lignes est soutenu de manière claire par la Commission, qui y voit une opportunité unique d'y libérer l'espace public. De manière générale, toute solution qui permettrait d'augmenter la vitesse et l'efficacité commerciale du réseau doit être envisagée.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 238/2021 concernant une demande de crédit d'études pour l'évolution et l'adaptation du réseau de bus urbains Nyon-Prangins ainsi que la poursuite de la participation à la ligne 10.805 pour les années 2022 et 2023,

ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 90'000.- TTC portant sur des études visant à optimiser le réseau de transports publics. Ce crédit sera porté en augmentation du compte 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, amortissable en 5 ans ;
2. de poursuivre avec la participation financière de la ligne 10.805 dans son budget de fonctionnement 2022 et 2023. Pour rappel, il s'agit d'un montant de l'ordre de CHF 420'000.- TTC par an figurant actuellement déjà au budget 2020, compte 615.3657.00 – *Bus TPN*.

La Commission :

Fabrice Baertschi (excusé)
Stéphane Delley
Léon de Perrot
Yves Gauthier-Jaques
Fabien Héritier
Robert Jenefsky
Olivier Monge
Simon Pelletier (président et rapporteur),